Ambassade de France à Lisbonne L'Ambassadeur

Nº 84 /AL

ang

Lisbonne, le 20 janvier 1999

Bright 1999



décision, qui se tiendra à Paris les 15, 16 et 17 avril prochains.

Madame le Premier Ministre,

Comme suite à notre entretien hier soir au téléphone, j'ai l'honneur de vous confirmer l'invitation que vous adresse le Gouvernement Français à participer, en tant que rapporteur général, à la conférence ministérielle destinée à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de

Organisée avec le soutien de la Commission européenne, cette conférence se situe dans la continuité des conférences d'Athènes en 1992 et de Rome en 1996.

Comme ces dernières, la conférence de Paris se déroulera en deux temps. Les deux premiers jours seront consacrés à l'analyse et à la discussion des problèmes liés à l'accès des femmes, aux postes de décision. Après une introduction des l'accès des femmes, aux postes de décision. Après une introduction des l'accès des femmes, aux postes de décision. Après une introduction des l'accès des femmes, aux postes de décision. Après une introduction des l'accès des femmes. Dans ce cadre, il est envisagé de traiter de la prise de décision en matière politique, en matière économique et dans la vie associative. L'objectif est d'aboutir à un ensemble de propositions et d'orientations opérationnelles que les quinze Etats membres pourraient s'approprier et mettre en oeuvre dans le respect de leurs contextes politique et économique respectifs.

La conférence se conclura le troisième jour, sous le patronage du Premier Ministre, par un sommet des Ministres européens et par la signature au plus haut niveau d'une déclaration politique. Celle-ci déterminera les orientations susceptibles de réaliser un meilleur équilibre dans la prise de décision entre les hommes et les femmes.

.../ ...

Cet événement rassemblera environ 350 personnes ; aux côtés des membres des Gouvernements et des Institutions européennes, seront conviés des parlementaires et des personnalités du monde syndical, économique et associatif de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale seront également invités dans la perspective de l'élargissement et de la reprise de l'acquis communautaire.

Il a été proposé aux Etats membres de constituer des délégations issues du monde politique aussi bien que du secteur professionnel. Un effort spécial sera fait pour que la participation des hommes et des femmes à cette conférence soit équilibrée. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales seront également invitées à participer à cette manifestation.

Enfin, pour conférer à cette manifestation le poids et l'audience qu'elle mérite, les autorités françaises considèrent qu'il importe que sa préparation fasse l'objet d'une large concertation. Ainsi, un comité de pilotage européen, associant des représentants de la commission et des experts français et européens sera constitué. Les travaux menés dans cette enceinte feront l'objet d'un échange avec le comité consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes afin que la méthodologie et les thèmes retenus soient débattus entre les quinze Etats membres.

Un représentant de la présidence actuelle et future du Conseil sera membre de droit de ce comité de pilotage.

Deux hauts fonctionnaires de l'administration française, Mme Joëlle Timsit, Ministre plénipotentiaire, Conseillère diplomatique du Gouvernement, et M. Bernard Verrier, Inspecteur des Affaires sociales, seront chargés de l'organisation générale de la conférence.

Le secrétariat de la conférence est installé dans les locaux du service des droits des ferrines. Four tout information vol collaborateurs pourront s'adresser à la mission "Conférence de Paris" (tel. 00.33.1.47.70.41.48; fax 00.33.1.42.46.99.69).

Je saisis l'occasion pour vous adresser le texte des interventions qu'ont faites Mme Elisabeth Guigou, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, et Mme Nicole Péry, Secrétaire d'Etat aux Droits de la Femme et à la Formation Professionnelle, à l'occasion des débats sur le projet de loi constitutionnel portant égal accès des hommes et des femmes aux mandats, qui ont eu lieu le 15 décembre dernier à l'Assemblée Nationale. Je vous transmets également ci-joint un avant-projet du programme de la conférence.

Permettez-moi, Madame le Premier Ministre, de vous redire ici tout le prix que le Gouvernement français attache à ce que le rapport général qui introduira cette conférence puisse être fait par vous.

Je vous prie d'agréer, Madame le Premier Ministre, l'expression de mes hommages respectueux.

René Ala